

Prière de retourner ce formulaire **complété et signé** à : Electris par Hoffmann Frères Energie et Bois s.à r.l., B.P. 22, L-7501 Mersch ou à [technique@electris.lu](mailto:technique@electris.lu). Veuillez également prendre connaissance des instructions présentes à la dernière page.

**Le cédant / Ancien propriétaire**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

**L'installation de production à céder**

Nom lotissement, résidence : \_\_\_\_\_  
Rue, : \_\_\_\_\_ Nr. \_\_\_\_\_  
Code postal : L-\_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_  
Nr. POD : \_\_\_\_\_  
Index du compteur : \_\_\_\_\_  
Date d'entrée en vigueur de la cession : \_\_\_\_\_

**Nouveau propriétaire**

Nom et Prénom	_____
Téléphone	_____
Mobile	_____
E-Mail	_____

Localité : \_\_\_\_\_

Rue, place,... : \_\_\_\_\_ Nr. \_\_\_\_\_ Code postal : L-\_\_\_\_\_

**Signatures**

Date \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Signature du cédant

Signature du nouveau propriétaire

# Instructions et check-list concernant la demande de cession d'une installation de production

Pour faciliter la lisibilité et le traitement des données ainsi que l'avancement du projet, nous vous suggérons à compléter ce formulaire le plus précisément possible et de remplir le formulaire le plus que possible par ordinateur dans une application « PDF Reader ». Tout défaut ou manque d'information ne peut que retarder le traitement de votre demande.

## Les documents suivants sont à joindre obligatoirement à votre demande de cession :

- Contrat de fourniture d'énergie électrique issue d'installations de production
- Relevé d'identité bancaire du nouveau propriétaire
- Copie d'une pièce d'identité du nouveau propriétaire

## En cas de vente, est à joindre obligatoirement à votre demande :

- L'acte de vente de l'immeuble sur lequel se situe l'installation (ce document doit mentionner l'installation)  
ou
- L'acte de vente de l'installation elle-même

## En cas de décès du propriétaire, le(s) nouveau(x) propriétaire(s) doivent joindre le(s) document(s) suivant(s) :

- Acte de notoriété
- S'il y a plusieurs héritiers, acte de partage qui mentionne l'installation

D'autres documents prouvant votre qualité de nouveau propriétaire pourront vous être demandés.

Electris respecte la législation sur la protection des données personnelles, notamment le règlement européen 216/679 du 27 avril 2016. Les données personnelles figurant dans le présent document seront uniquement traitées aux fins de traitement de la demande. Dans le cadre du règlement, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'un droit à la portabilité ainsi qu'un droit d'opposition. Pour plus d'informations concernant la protection des données personnelles, vous pouvez envoyer un message électronique à [RGPD@electris.lu](mailto:RGPD@electris.lu).